

je dois être
identifié



Communiqué de presse
30 mai 2022

I-CAD rappelle que l'identification des chats est un enjeu crucial pour leur protection

En 2021, 1 102 145 chats ont été identifiés, soit 12% de plus qu'en 2020. Malgré un chiffre en constante progression, la moitié des chats en France ne serait pas identifiée alors que cette démarche est un enjeu crucial pour leur protection et leur bien-être.

Sous délégation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, I-CAD, qui gère le fichier national d'identification des carnivores domestiques, rappelle que l'identification des chats est un enjeu crucial. Dans le cadre de la Semaine Nationale de l'Identification, qui se déroule du 6 au 12 juin 2022, I-CAD a lancé un site de sensibilisation dédié pour informer les possesseurs sur les bénéfices de l'identification, première étape incontournable de protection de l'animal et, par là-même, d'une possession responsable.

75% des animaux déclarés perdus sont des chats ! Seule la puce électronique est le moyen de lui donner une identité et de le retrouver plus rapidement

Pourquoi faire identifier son chat ?

Même un chat d'intérieur est vulnérable. Il peut un jour s'aventurer par une porte ou une fenêtre, et sans identification il sera difficile de le retrouver. L'identification permet entre autres :

- de donner à un chat sa propre identité et de rendre officiel le lien avec son propriétaire ;
- d'être en accord avec la réglementation en vigueur ; de faciliter toutes les démarches administratives et d'éviter les litiges ;
- de lutter contre les trafics et les vols et de le retrouver et de le récupérer plus rapidement en cas de perte ;
- de lui permettre de voyager à l'étranger ;
- **et tout cela dans le but de le protéger.**

L'identification – une obligation légale

L'identification est le seul moyen de donner une identité à son chat. Elle s'effectue chez le vétérinaire par puce ou tatouage avant ses 7 mois et permet au possesseur d'être officiellement reconnu propriétaire de l'animal.

Sur son site, I-CAD rappelle également les dispositions à respecter lors d'une portée, d'une cession ou d'une vente. Toutes ces informations sont à retrouver ici : <https://sni.i-cad.fr/lechat>

7 231 498

C'est le nombre de chats identifiés et enregistrés dans le Fichier National I-CAD

67 342

C'est le nombre de chats déclarés perdus en 2021

27 045

C'est le nombre de chats déclarés retrouvés en 2021

+25.22%

C'est la croissance des chats déclarés «entrés en fourrière» en 1 an

Semaine Nationale de l'Identification du 6 au 12 juin 2022

Chaque année, I-CAD organise la semaine nationale d'identification avec le soutien des actionnaires - le SNVEL (l'organisation professionnelle représentative des vétérinaires d'exercice libéral) et la SCC (la Société Centrale Canine). Cet évènement a pour objectif de fédérer les français, les professionnels de la filière « Animaux Domestiques » mais aussi les associations et les municipalités autour des enjeux de l'identification des chiens et des chats en amont de la période estivale qui connaît chaque année un pic du nombre d'abandons.

Depuis 4 ans, ce rendez-vous permet de :

- Sensibiliser le grand public grâce à des actions pédagogiques et de promotion des acteurs de la filière ;
- Mobiliser les municipalités concernées par la gestion et la place de l'animal en ville ;
- Mettre en lumière des paroles d'experts et de professionnels concernés par la traçabilité d'un animal.

Retrouvez à ce lien [dossier de presse de présentation de la Semaine nationale de l'identification](#).

Nous nous tenons à votre disposition si vous avez besoin d'informations complémentaires ou si vous souhaitez organiser un entretien avec Pierre Buisson, Docteur Vétérinaire et Président d'I-CAD.

À propos de I-CAD

I-CAD est en charge de la gestion du Fichier National d'Identification des carnivores domestiques (chats, chiens et furets) sous la délégation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Le Fichier National I-CAD est la plus grosse base de données, tant française qu'européenne, dédiée aux animaux carnivores domestiques. Gratuit et sécurisé, ce fichier est consulté et actualisé quotidiennement par l'ensemble des acteurs de la filière concernés par la traçabilité d'un animal domestique en France (vétérinaires, éleveurs, tatoueurs, mairies, polices, gendarmeries, associations et autres ayants droits, etc.).

Contacts Presse

I-CAD

Isalyne Bourdieu

Chargée de Campagnes, Partenariats et Relations presse

isalyne.bourdieu@i-cad.fr

[07 78 43 99 11](tel:0778439911)

Agence Maarc

Marine Pires

Responsable de clientèle

marine.pires@maarc.fr

[06 12 89 90 03](tel:0612899003)

Ando Razakarisoa

Consultant

ando.razakarisoa@maarc.fr

[09 72 22 00 68](tel:0972220068)